



# COMMISSION RÉGIONALE AGENCE NATIONALE DU SPORT

## PROCÈS-VERBAL N° 1

---

<b>Réunion du :</b>	<b>Jeudi 21 mai 2026</b>
<b>Présidence :</b>	<b>M. Jean Louis DISTANTI</b>
<b>Présents :</b>	<b>Mme Florence DERBESY MM. Patrick BEL ABBES et Arnaud DOUDET</b>
<b>Excusée :</b>	<b>Ludivine REGNIER et Nicolas DUBOIS</b>

---

La Commission Régionale ANS, dont la composition a été validée par voie de P.V. du Comité de Direction, s'est déroulée le 21 mai 2026.

Les travaux engagés par la commission ad-hoc ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée à la Ligue Méditerranée d'un montant de 105 000€, au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2026 jointe au présent PV.

**Au 30 avril 2026, date limite de dépôt des demandes de subventions, la Ligue Méditerranée a reçu et enregistré 55 dossiers de demandes de subventions.**

Après analyse des Districts et ensuite de la Commission Régionale :

- Aucun dossier n'a été rejeté car non-éligibles.
- 5 dossiers sont refusés/non retenus car non-éligibles présentés en annexe B
- 50 dossiers sont éligibles et font l'objet d'une proposition de subvention dont la liste des bénéficiaires et les montants associés sont présentés en annexe C.

## ANNEXE B – Liste des dossiers 2026 non retenus

- Le projet à subventionner n'est pas en lien avec les axes prioritaires mis en avant dans la note de cadrage de la fédération ;
- Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale et des autres dossiers présentés ;
- Le projet à subventionner n'est pas en adéquation avec les capacités de l'association (humaine, matérielle, financière, ...) ;
- Autre (champ libre)

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet
FFF-PACA-26-0056	LES AILES DE L'ESPOIR	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale
FFF-PACA-26-0042	ASSOCIATION CULTURES ET AVENIR (ACA)	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale
FFF-PACA-26-0064	ASSOCIATION CULTURES ET AVENIR (ACA)	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale
FFF-PACA-26-0055	STADE LAURENTIN FOOTBALL	Le projet à subventionner n'est pas prioritaire au regard de l'enveloppe territoriale
FFF-PACA-26-0069	OLYMPIQUE BARBENTANNAIS	Pas en lien avec les axes prioritaires FFF
FFF-PACA-26-0002	COMETE SPORTIVE SARRIENNAISE	Pas en lien avec les axes prioritaires FFF
FFF-PACA-26-0028	UNION SPORTIVE TOURAINNE	Dossier déposé hors délai

\*\*\*\*\*

## ANNEXE C – Liste des dossiers 2026 retenus

Dossiers OSIRIS	CLUBS	Montants demandés	Montants proposés
FFF-PACA-26-0009	ACADÉMIE SPORTIVE DES ALPES	4000	1000
FFF-PACA-26-0047	ENTENTE PROVENCALE DE MANOSQUE 'FOOTBALL'	1500	1500
FFF-PACA-26-0043	UNION SPORTIVE DE LA BLANCHE	2000	1500
FFF-PACA-26-0022	UNION SPORTIVE MOYENNE DURANCE	7150	3000
FFF-PACA-26-0018	MOUVEMENT VERS UNE RURALITE SPORTIVE	4000	3000
FFF-PACA-26-0046	SECTION FOOTBALL CERCLE ARTISTIQUE ET SPORTIF DES EAUX	9500	4100
FFF-PACA-26-0050	INTER CANNES	3000	1500
FFF-PACA-26-0031	FOOTBALL CLUB DU FOURNAS VALLAURIS (F.C.F.V.)	7800	3400
FFF-PACA-26-0016	FOOTBALL CLUB DES VALLEES VAR VAIRE	4000	1500
FFF-PACA-26-0040	ASSOCIATION SPORTIVE ASPTT NICE COTE D'AZUR	6000	1500
FFF-PACA-26-0029	ASS SPORTIVE ROQUEFORTOISE FOOTBALL CLUB	8500	2000

FFF-PACA-26-0010	ENTENTE SPORTIVE DES BAOUS FOOTBALL	3000	2000
FFF-PACA-26-0062	AVENIR SPORTIF LEVENSOIS	2000	1500
FFF-PACA-26-0021	UNION SPORTIVE MARSEILLE ENDOUME CATALANS	6500	3000
FFF-PACA-26-0053	STADE MARSEILLAIS UNIVERSITE CLUB (SMUC)	8300	2000
FFF-PACA-26-0007	SC CAYOLLE	20000	2000
FFF-PACA-26-0054	SPORTS OLYMPIQUES CAILLOLAIS	4000	1500
FFF-PACA-26-0008	SPORTING CLUB FRAIS VALLON	4000	1500
FFF-PACA-26-0025	FOOTBALL CLUB LOISIRS MALPASSÉ	10500	2000
FFF-PACA-26-0048	MINOTS DE MARSEILLE	3250	2000
FFF-PACA-26-0013	UNION SPORTIVE DE SAINT-BARTHÉLEMY MARSEILLAIS	5000	3000
FFF-PACA-26-0049	AVENIR SPORTIF DES AYGALADES CASTELLAS	6000	3800
FFF-PACA-26-0044	SOCCER CLUB AIX EN PROVENCE FÉMININES	2500	1500
FFF-PACA-26-0020	JEUNESSE SPORTIVE DES PENNES MIRABEAU	10500	1500
FFF-PACA-26-0067	CARNOUX FOOTBALL CLUB (C.F.C.)	4000	1500
FFF-PACA-26-0065	UNION SPORTIVE EGUILLENNE - US EGUILLES - USE	4300	2000
FFF-PACA-26-0019	UNION SPORTIVE FARENQUE	4000	1500
FFF-PACA-26-0063	OLYMPIQUE ROVENAIN	5150	3800
FFF-PACA-26-0017	UNION SPORTIVE VENELLOISE - US VENELLES - USV	8400	2000
FFF-PACA-26-0001	ETOILE SPORTIVE FOSSEENNE	30000	3800
FFF-PACA-26-0027	JEUNESSE SPORTIVE ISTREENNE	7000	1500
FFF-PACA-26-0037	ENTENTE SPORTIVE PENNOISE	10000	3800
FFF-PACA-26-0023	GERBY FEMININ CLUB FUTSAL	5000	2000
FFF-PACA-26-0066	TOULON TREMPLIN	3000	1500
FFF-PACA-26-0038	ISSOLE FUTSAL CLUB	8826	3000
FFF-PACA-26-0033	ASSOCIATION SPORTIVE ASPTT DE TOULON	4000	2000
FFF-PACA-26-0026	ASSOCIATION ENTENTE PIVOTTE-SERINETTE, TOULON	4000	1500
FFF-PACA-26-0030	UNION SPORTIVE LUCOISE U.S.L.	11000	3800
FFF-PACA-26-0024	UNION SPORTIVE CUERS-PIERREFEU ( U.S.C.P.)	5500	3000
FFF-PACA-26-0051	ASSOCIATION SPORTIVE ASPTT DE HYERES ( ASPTT HYERES )	6000	2000
FFF-PACA-26-0045	CENTRE CULTUREL, SOCIAL ET SPORTIF DES KING OF VAL DES ROUGIÈRES ( CSKVDR )	1500	1500
FFF-PACA-26-0060	JSB JEUNESSE SPORTIVE DE BERTHE	10300	2000
FFF-PACA-26-0004	FOOTBALL CLUB CARNOULES ( FCC )	6000	2000
FFF-PACA-26-0041	UNION SPORTIVE CADIERENNE ( USC )	7500	2000
FFF-PACA-26-0058	FOOTBALL CLUB AVIGNON	6500	2000
FFF-PACA-26-0052	MISTRAL ACADÉMIE FOOTBALL (M.A.F.)	74950	2000
FFF-PACA-26-0059	FOOTBALL CLUB FEMININ MONTEUX VAUCLUSE	3000	1500
FFF-PACA-26-0034	SPORTING CLUB LUBERON	3000	2000
	<b>TOTAL</b>	<b>385926</b>	<b>105000</b>

Président de séance  
Jean Louis DISTANTI

Secrétaire de séance  
M. Arnaud DOUDET